ARVAL

Infos pratiques camionette de société

PANNE

Que comprend la panne ?

- Le véhicule ne démarre pas
- Le véhicule s'arrête en cours de route
- Pneu crevé
- Alerte moteur
- Fuites de liquides
- Problèmes électriques : phares, les feux de freinage ou le système de charge

1. Téléphonez UNIQUEMENT à :

Arval Assistance :
02/245.73.72

BE PATIENT

Votre société de leasing se chargera de contacter la VAB afin de dépanner votre voiture !
Important : Demandez au chauffeur VAB/Touring de transporter votre véhicule uniquement vers le **garage de la marque de votre véhicule** le plus proche.
✅ Vérifiez au préalable que le garage est bien ouvert.

2. Si nécessaire, demandez un véhicule de remplacement auprès du Service Fleet d'IRIS pour la durée des réparations.

IRIS INDUSTRY - fleetindustry@irisindustry.be
IRIS FACILITIES - fleet@iris.be

Carte carburant :
N'oubliez pas votre carte carburant du véhicule en réparation.
Vous pouvez l'utiliser pour faire le plein du véhicule de remplacement.
📌 Lors de la saisie du kilométrage, indiquez le code : 111111.
❗ Si vous avez oublié votre carte carburant dans le véhicule immobilisé, contactez le service Fleet pour demander une carte temporaire.

! ALERTE = Risque = Ne plus rouler = Appelez ARVAL-assistance

ARVAL

Infos pratiques camionette de société

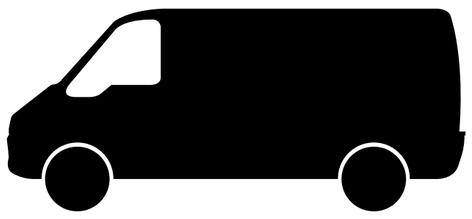

CONTACTS D'URGENCE
NOODCONTACTEN

112

070 245 245

1722